



Aujourd'hui le 23 mars, lors de son point de presse quotidien, le premier ministre du Québec, a annoncé que le bilan pour la COVID-19 était maintenant de 628 cas de personnes infectées au Québec, 45 personnes hospitalisées, 20 personnes aux soins intensifs, 4 décès, tous dans une même résidence pour aînés (1 900 personnes sous investigation, 11 200 personnes ayant reçu des résultats négatifs). L'augmentation significative s'explique en partie par l'inclusion des cas probables afin de se rapprocher de la réalité.

Le premier ministre a annoncé l'entrée dans une nouvelle phase de propagation, incluant la transmission communautaire.

### Fermeture des services, des entreprises et des commerces non essentiels

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) est actuellement en discussion avec le gouvernement pour définir ce qui est un service essentiel, notamment ce que cela signifie pour les municipalités. Selon toute vraisemblance, les municipalités et les MRC seront considérées comme un service essentiel. Nous vous revenons avec des précisions rapidement plus tard aujourd'hui, surveillez votre boîte de courriel.

Dans ce contexte, le premier ministre a annoncé la fermeture de toutes les entreprises et tous les commerces dès aujourd'hui et au plus tard à minuit demain soir, et ce, jusqu'au 13 avril, pour que le Québec se donne toutes les chances de réduire la propagation. Seuls les services et commerces essentiels pourront demeurer ouverts : épiceries, pharmacies, entreprises de la chaîne alimentaire, pompiers, policiers, réseau de la santé. Il a indiqué qu'une liste complète des services essentiels sera disponible et régulièrement mise à jour.

Le premier ministre a également demandé que toutes les personnes âgées dans les résidences de ne plus sortir sauf pour nécessité et sous supervision. Il a demandé aux jeunes d'aider les personnes vulnérables.

### POINT DE PRESSE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Lors de son point de presse, le premier ministre Justin Trudeau a durci le ton et rappelé l'importance de respecter les mesures de confinement et de distance sociale de 2 mètres. Il a indiqué aux récalcitrants de cesser de mettre la vie des autres à risque. Il n'exclut pas le recours éventuel à des mesures

coercitives, mais privilégie pour le moment de convaincre les Canadiens de faire les bons choix. Il a d'ailleurs annoncé le lancement d'une campagne publicitaire fédérale à ce sujet.

Il a rappelé les mesures annoncées au cours des derniers jours pour les citoyens et les entreprises, soit le plan d'aide de 82 G\$ et le plan de mobilisation de l'industrie. Il a indiqué que l'adoption de mesures législatives à la Chambre des communes, mardi, permettrait le déploiement rapide des mesures de soutien.

Il a annoncé la création d'un fonds de 5 milliards de dollars en capacité de crédit supplémentaire pour les agriculteurs canadiens. Il a aussi annoncé 192 millions \$ pour la recherche scientifique et le développement d'un vaccin contre la COVID-19.

Il a assuré que son gouvernement maintenait ses efforts pour le rapatriement des Canadiens de l'étranger et annoncé le départ prochain de vols à destination du Canada en provenance notamment du Pérou et du Maroc.